



Etablissement  
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 29 juin 2021  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**DÉLIBÉRATION n°2021-06-29\_2406**

**Renouvellement Urbain Quartier Sud – Choisy-  
le-Roi – Restructuration des Ecoles Langevin  
et Mandela - Sollicitation de la subvention  
Renouvellement Urbain de la Région**

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à 19h10 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 23 juin 2021. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, prorogé jusqu'au 30 septembre 2021 par la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Présent		P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	M. BENBETKA	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Représentée	M. BENETEAU	P
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	M. SAUERBACH	P
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Présente		P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Représenté	M. DELL'AGNOLA	P
Cheilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	-		
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	M. LIPIETZ	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Représenté <sup>(1)</sup>	Mme DEXAVARY	
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Représenté	Mme DAUMIN	P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	-		
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Représentée	M. GAUDIN	P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Présente		P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent		P
Cheilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	Mme LABROUSSE	P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONT Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Présente		P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Présente <sup>(1)</sup>	M. LIPIETZ <sup>(2)</sup>	P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		P
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Représentée	M. DEFREMONT	P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Représentée	M. GUILLEMOT	P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Représentée	Mme JANODET	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Représenté	M. MAITRE	P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	M. MAITRE	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Représenté	Mme TROUBAT	P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Représenté	M. CONAN	P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	Mme BOIVIN	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Présent		P

Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	M. DUFOUR	P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	-		
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	Mme LORAND	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	M. LERUDE	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	M. BELL-LLOCH	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	Mme TROUBAT	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	M. BELL-LLOCH	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Présent		P
L'Hay-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Présent		P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	M. DELL'AGNOLA	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Représenté	M. AGGOUNE	P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Représenté	Mme DELAHAIE	P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Représenté	M. YAVUZ	P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	Mme ABDOURAHAMANE	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	M. GARZON	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVILLE Margot	Représenté	M. GUILLEMOT	P
L'Hay-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Représenté	M. TAUPIN	P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	Mme TORDJMAN	P
L'Hay-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Présente		P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	M. GAULIER	P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Conan	Représentée	M. PANETTA	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Représenté	M. LAFON	P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	Mme DORRA	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Représenté	M. LEPRETRE	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	M. LEPRETRE	P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Représenté	M. CONAN	P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée <sup>(1)</sup>	Mme DEXAVARY	
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		P
L'Hay-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	-		
Valenton	Mme SPANO Cécile	Représentée	M. YAVUZ	P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	M. PANETTA	P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Présente		P
Viry Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Représentée	Mme CHAVANON	P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Représentée	M. DUFOUR	P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	Mme LORAND	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent		P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Représenté	Mme LABROUSSE	P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	M. SAUERBACH	P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	M. GAUDIN	P
Villejuif	M. ZULKE Michel	Représenté	M. SEGURA	P

(1) Jusqu'à la délibération n° 2021-06-29\_2402

(2) A partir de la délibération n° 2021-06-29\_2403

### Secrétaire de Séance : Madame Aurélie Troubat

<b>Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire</b>			102
<b>N° de délibérations</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Votants</b>
2373 à 2402	49	49	98
2403 à 2433	48	48	96

## Exposé des motifs

Le programme de renouvellement urbain du quartier Sud de Choisy-le-Roi a été validé par le Conseil municipal du 22 janvier 2020 à travers la délibération 20-019 et par le conseil territorial le 25 février 2020 à travers la délibération 2020-02-25\_1784. Le territoire Grand Orly Seine Bièvre et la ville de Choisy-le-Roi sont co-porteurs du projet.

Dans le cadre de ses compétences, la Région à travers la délibération du Conseil Régional CR 01-16 du 22 janvier 2016 subventionne certaines opérations du renouvellement urbain. Elle a signé une convention avec le Territoire selon la délibération 2018-09-25\_1142 du Conseil territorial du 25 septembre 2018 pour le financement notamment des opérations inscrites dans les projets d'Orly et Choisy-le-Roi pour un montant de 4 462 500€ HT. Le montant dédié au projet de Choisy-le-Roi est de 2 231 250 €.

Conformément aux éléments inscrits dans sa convention partenariale ANRU approuvée par le Conseil Territorial (délibération 2020-02-25\_1784) et signée le 27 juin 2020, il est proposé qu'une partie de cette enveloppe (800 000€) soit dédiée à la restructuration des écoles Langevin et Mandela.

Le projet de restructuration des écoles d'un montant envisagé de 2M€ HT comprend à la fois la poursuite des travaux de réhabilitation engagés depuis 2016 (1M€) mais aussi la requalification et le réaménagement des cours d'écoles dans un double objectif pédagogique et environnemental, de rafraîchissement des espaces récréatifs et d'un retour de la Nature dans les espaces et programmes pédagogiques.

Il s'agit à travers la restructuration de ces cours d'écoles de construire un nouveau modèle d'équipement pédagogique, innovant dans ses phases « conception et réalisation » par la participation du plus grand nombre, et adapté aux changements majeurs de la société en termes environnemental (adaptation et limitation de l'impact des équipements scolaires sur le climat et réciproquement) et social (accompagnement de la mixité sociale) via l'innovation pédagogique.

Dépenses	Coûts en €HT	Recettes	Participations en €HT
Travaux de réhabilitation	1 000 000	Subvention Région	800 000 €
Accompagnement concertation et actions de communication	66 000	Subventions ANRU	715 000 €
Etudes opérationnelles maîtrise d'oeuvre	158 000	Agence de l'eau (estimatif)	A définir
Opérations et travaux requalification des cours d'école	776 000	Reste à Charge Ville	485 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000 €</b>

Le plan de financement ci-dessus est conforme aux éléments inscrits dans la convention de renouvellement urbain signée en juin 2020.

Il est proposé d'autoriser la ville à solliciter auprès de la Région une subvention d'un maximum de 800 000€ pour la restructuration des Ecoles Langevin et Mandela, sous réserve de la délibération du Conseil municipal prévue le 30 juin 2021.

## DELIBERATION

**Vu** la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

**Vu** la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 300-1 à L. 300-4, L 311-1 à L 311-7 et R 311-1 à R 311-8 ;

**Vu** le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

**Vu** l'avis de la commission permanente ;

**Vu** la délibération 2018-09-25\_1142 du Conseil territorial du 25 septembre 2018 approuvant la convention de renouvellement avec la Région Ile de France ;

**Vu** la délibération CR 2017-06 du Conseil Régional du 26 janvier 2017 relative à l'action régionale en faveur du développement urbain et soutien régional au nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) ;

**Vu** la convention Régionale de Développement urbain signée entre la Région Ile de France et le Territoire Grand Ory Seine Bièvre le 15 septembre 2020 avec notamment l'affectation d'une enveloppe d'un montant de 4 462 500 € commun aux deux projets de renouvellement urbain d'Orly et Choisy-le-Roi ;

**Vu** la délibération 2020-02-25\_1784 du Conseil territorial du 25 février 2020 approuvant le projet de renouvellement urbain du Quartier Sud de Choisy-le-Roi

**Vu** la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du Quartier Sud et la convention pluri annuelle du Quartier Est d'Orly affectant un montant de 2 231 750 € de l'enveloppe Régionale

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 07 juillet 2021 ayant été publiée le 06 juillet 2021

restructuration des Ecoles Langevin et Mandela à

**Vu** le budget du Territoire ;

**Considérant** que l'opération de restructuration des Ecoles Langevin et Mandela est identifiée au sein de la convention partenariale et renouvellement urbain que le plan de financement est conforme à la maquette financière validée ;

**Considérant** que l'affectation de l'autorisation de programme de la Région reste soumise à l'approbation de la commission permanente régionale au regard des éléments techniques et financiers présentés par le maître d'ouvrage ;

**Entendu** le rapport de Mme Sophie Labrousse,

Sur proposition de Monsieur Le Président,

### **Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,**

1. Autorise, la ville de Choisy-le-Roi à solliciter auprès de la Région Ile de France une subvention d'un montant maximum de 800 000 € pour la restructuration des Ecoles Langevin et Mandela.
2. Dit que cette subvention vient en déduction de la part affectée au projet de renouvellement du Quartier Sud de Choisy-le-Roi au titre de la convention régionale de développement urbain signée le 25 septembre 2018.
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 96**

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 07 juillet 2021 ayant été publiée le 06 juillet 2021



A Vitry-sur-Seine, le 5 juillet 2021  
Le Président

Michel DEPNETRE